



Détermination de nouveaux objectifs de gestion des expositions au plomb (1)

Le plomb fait l'objet d'une approche scientifique particulière, d'une part en considérant que sa toxicité est sans seuil (toute dose a un effet sur la santé) réservé en général aux effets cancérogènes mutagènes, d'autre part en définissant une valeur toxicologique de référence (VTR) interne (taux de plomb dans le sang ou plombémie) et non par une dose externe assimilée par l'organisme.

Cette approche conduit à une politique de réduction des expositions au plomb au plus bas niveau possible au moment considéré. Ainsi le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) a fixé deux objectifs pour 2017 :

- une plombémie moyenne (géométrique) pour la population française abaissée à 12 µg/L
- 98 % des plombémies inférieures à 40 µg/L (au lieu de 50 µg/L observées en 2008-2009).

Il propose que les actions de dépistage soient préférentiellement orientées vers deux populations : les enfants et les femmes enceintes ou envisageant une grossesse dans les 6 mois. Il indique deux niveaux de plombémie, qui seront actualisés tous les 10 ans, pour déterminer la prise en charge :

- un niveau d'intervention rapide de 50 µg/L remplaçant le seuil de 100 µg/L en vigueur jusqu'à présent
- un niveau de vigilance de 25 µg/L.

Il propose des valeurs de contamination des milieux d'exposition devant conduire à un dépistage du saturnisme infantile de 300 mg(Pb)/kg(Sol) dans les sols, 70 µg/m² dans les poussières déposées dans les logements et 20 µg/L dans l'eau. Ces valeurs correspondent à une plombémie attendue supérieure ou égale à 50 µg/L chez environ 5 % des enfants.

Lorsque la plombémie attendue dépasse la valeur de vigilance de 25 µg/L chez au moins 5 % des enfants fréquentant des espaces collectifs (correspondant à 100 ppm dans le sol), il propose de réaliser une évaluation des risques fondée sur la VTR interne de 12 µg/L de l'European food safety authority (plombémie correspondant à une baisse d'un point de quotient intellectuel chez le jeune enfant) pour déterminer les mesures de gestion. Des concentrations dans les poussières des logements entre 25 µg/m² et 70 µg/m² doivent conduire à des conseils hygiéno-diététiques.

Cet avis qui était attendu depuis le rapport de l'Anses sur la toxicité du plomb (2) va changer la politique en matière de lutte contre le saturnisme.

- (1) <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=444>
- (2) <https://www.anses.fr/fr/documents/CHIM2011sa0219Ra.pdf>

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2011-2014, données au 10/07/2014 (données indisponibles depuis)

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2011	2012	2013	2014*	2011	2012	2013	2014*
IIM	6	6	5	5	6	4	7	4
Hépatite A	15	17	23	2	19	7	12	6
Légionellose	40	49	54	14	26	75	40	15
Rougeole	163	2	1	2	316	13	3	2
TIAC ¹	15	11	11	7	26	17	22	14

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2014 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 17/07/2014

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	2	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Hépatite A	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	5	0	1	0	0
Légionellose	1	4	0	1	1	6	0	3	2	9	0	3	0	0	1	3
Rougeole	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
TIAC ¹	0	1	0	0	0	3	0	3	0	9	0	0	1	3	0	2

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau 3 « alerte canicule ».

Pour les 5 prochains jours, Météo-France ne prévoit pas de dépassement des seuils d'alerte pour les indicateurs BioMétéorologiques jour/nuit.

Tableau 3 |

Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

		Bourgogne				Franche-Comté			
Département		21	58	71	89	25	39	70	90
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort
IBM	jour								
	nuit								

Pas de dépassement du seuil dans les 5 jours à venir

Dépassement du seuil prévu dans les 5 jours à venir

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site www.atmosfair-bourgogne.org pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (SurSaUD®) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

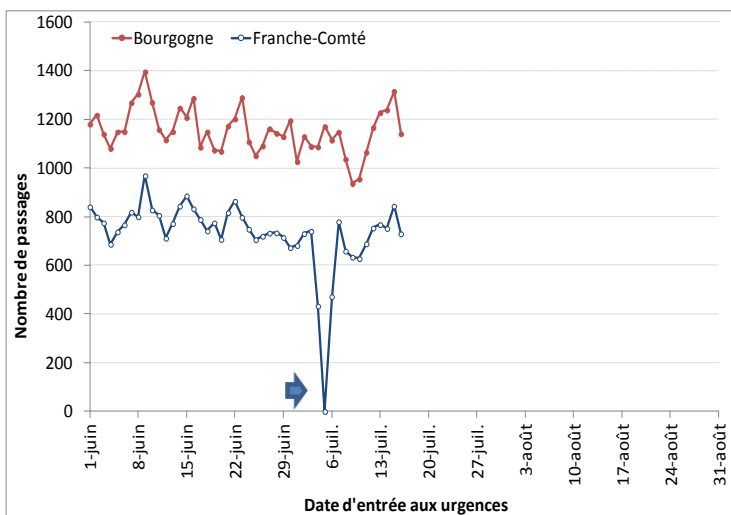
Commentaires :

Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté, sauf un petit pic pour les passages aux urgences des plus de 75 ans le mardi 15 juillet. Il peut s'expliquer par un phénomène de rattrapage habituellement observé les lundis après les week-ends, week-end qui dans ce cas a duré 3 jours au lieu de 2 à cause du lundi 14 juillet.

Complétude : Les indicateurs des centres hospitaliers de Chatillon-sur-Seine, Montbard, Clamecy et Nevers n'ont pas pu être pris en compte dans les figures 1, 2 et 3.

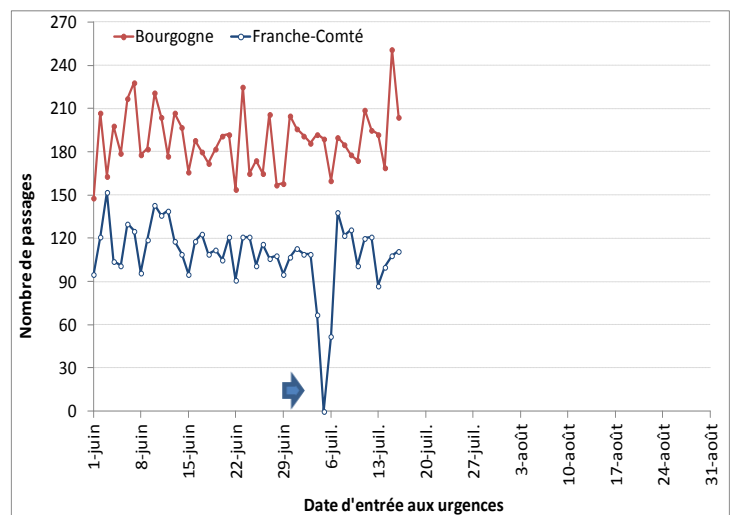
| Figure 1 |

Nombre de passages par jour aux urgences par région



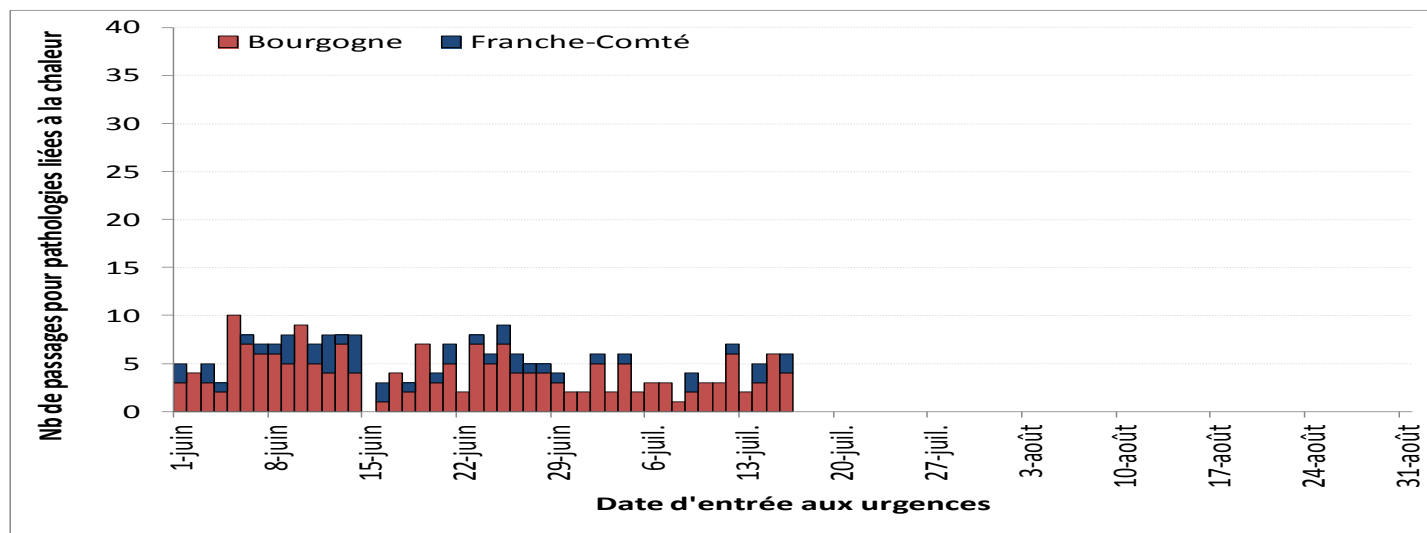
| Figure 2 |

Nombre de passages par jour aux urgences des plus de 75 ans par région



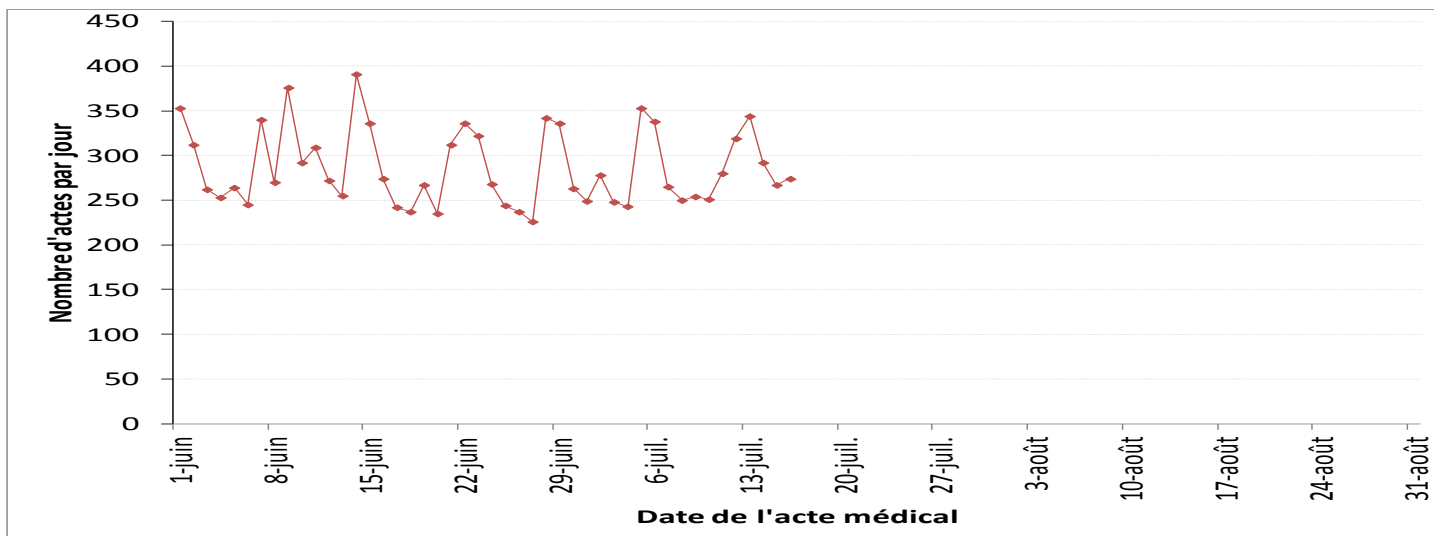
➡ Un problème informatique apparu le 5 juillet pour la Franche-Comté explique la baisse de la courbe des données.

Nombre de passages aux urgences par jour pour pathologies liées à la chaleur** par région

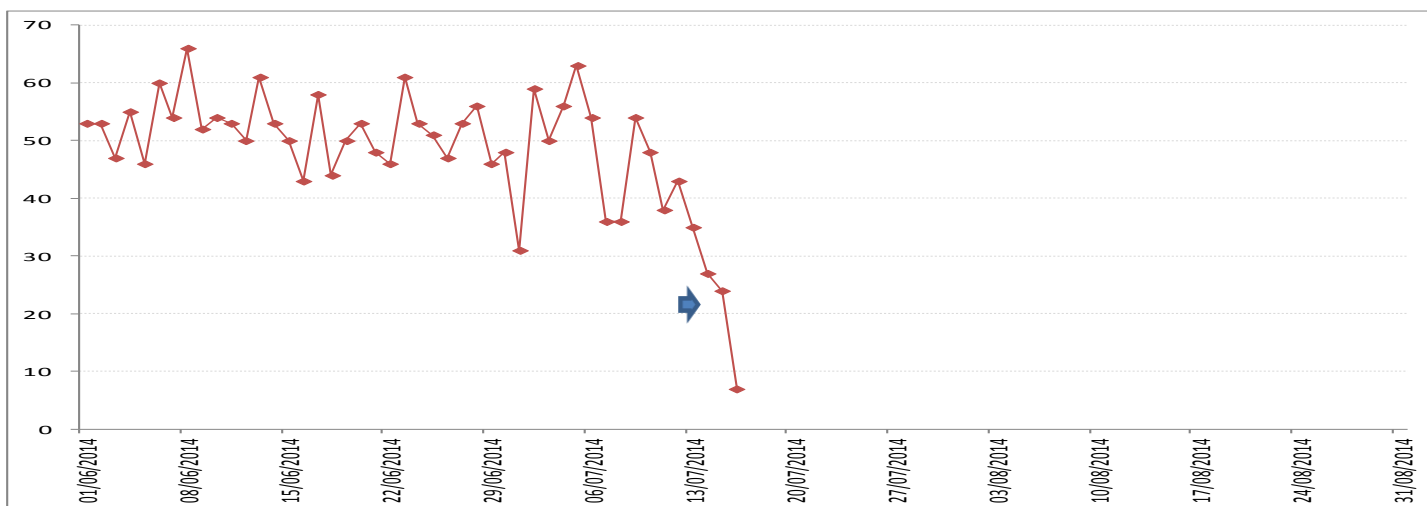


** comprenant les hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies

Nombre d'actes journalier SOS Médecins des 2 régions



Nombre de décès journalier issus d'états civils des 2 régions



➡ La baisse artificielle du nombre de décès dans les derniers jours est liée à l'existence d'un délai de déclaration

